

NOTE DE CADRAGE : SEANCE 3

THEME

*Gouvernance et administration publique au Mali :
Critique du formel et critique de la pratique*

Présenté par : Monsieur Abdoul Aziz AGUISSA, *Commissaire adjoint au Développement intentionnel (CDI)*

Facilitateur : Monsieur Ambroise DAKOUO, *Coordinateur d'initiative, ARGA/Mali*

Date : 08 juillet à 15H

Lieu : Faladiè (près de la Tour d'Afrique)

I. Contexte

Démarré, il y a plus de dix ans, les réformes publiques dans le cadre de la décentralisation ont abouti à une réorganisation administrative du territoire (ayant pour but entre autres) de rapprocher l'administration publique des administrés en la rendant plus efficace et plus efficiente. On parle selon les cas du couple décontraction- décentralisation.

En effet, d'innombrables acquis sont à mettre au compte de ces réformes :

- Fonctionnalité des administrations locales ;
- Accessibilité des administrations par un grand nombre de citoyens ;
- Impact en termes de développement local,
- Etc.

Or, malgré ces acquis, il faut noter que plusieurs défis existent et posent des problèmes en termes de gouvernance. En effet, « *l'administration contemporaine malienne dérivée de l'administration coloniale éprouve du mal à se délivrer des stigmates de ce passé fait de domination et de rapacité. L'élite supplétive accédée aux responsabilités a non seulement continué à reproduire le modèle mais également à gangrener le système en vertu des pouvoirs dont elle a bénéficié* ».

Mais il ne faut pas oublier qu'aucune administration n'est monolithique, et que les fonctionnaires n'ont rien d'homogène dans leurs profils comme dans leurs fonctions. Certains services accomplissent des tâches procédurales et d'autres

délivrent des services techniques, certains appareils d'Etat ont surtout des rôles répressifs ou de contrôle, alors que d'autres mettent en œuvre des savoir-faire pédagogiques, thérapeutiques ou gestionnaires.

Pour certains auteurs, la gouvernance publique requiert une approche plus opératoire, donc pragmatique. Nous nous référons ici, à la définition que donne Jean Pierre Olivier de Sardan à la gouvernance publique : « *c'est l'ensemble des processus de traitement et de délivrance de biens et de services publics, par les appareils d'Etat officiels certes, mais aussi par d'autres opérateurs, tels que les institutions de développement, les mécènes, ou le monde associatif, qui parfois suppléent l'Etat, parfois se substituent à lui, ou parfois le soutiennent par des « perfusions » sectorielles* ».

Ces dernières années, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre au Mali dans le cadre du *Renouveau de l'action publique*, visant à rapprocher l'administration des usagers par la qualité, la promptitude dans la délivrance des services.

La création du Commissariat au Développement Institutionnel (CDI) chargé du suivi et du renforcement des performances des services publics (ministériels) a initié un vaste chantier en vue de renforcer la satisfaction des usagers de l'administration, entres autres. Le Programme de Développement Institutionnel est mis en place depuis 2005 à travers son Plan opérationnel.

Au-delà de la mise en œuvre des réformes politiques et institutionnelles, il convient de souligner que presque tous les acteurs sont unanimes sur l'existence d'écart entre une administration publique formelle et une administration publique dans la pratique (cf. Jean Pierre Olivier de Sardan). En d'autres termes, le fonctionnement des administrations publiques est rendue tantôt inefficace, tantôt *a- normale* par le comportement *non officiel* des fonctionnaires face aux usagers.

Cette dichotomie renvoie dans son analyse à plusieurs qualificatifs :

- Administration corrompue,
- Clientélisme,
- Echanges de faveurs,
- Privilégisme,
- Mépris des usagers anonymes.

Il est vrai que l'analyse des services publics peut aussi relever l'existence de cas isolés, de tares fonctionnelles et structurelles ; mais une chose est sûre : celle de l'existence d'une double pratique. Une pratique renvoyant au libellé des normes officielles et une seconde plus pragmatique, plus réelle renvoyant au fonctionnement de l'administration publique au quotidien.

II. Objectif de la séance

Ouvrir le débat sur le fonctionnement réel des services administratifs au delà des discours officiels pour mieux prendre en compte la satisfaction des usagers afin de tendre vers une gouvernance publique acceptée par tous.

III. Pistes de réflexion

- Comment sortir du discours de la réforme administrative pour tendre vers la satisfaction réelle des besoins citoyens ?
- Partir des schémas et organigrammes officiels de réformes sans prendre le temps de partir du bas en ouvrant le débat avec les citoyens n'est il pas la véritable entrave à la réussite des réformes ?
- Les politiques engagées et le contenu des réformes actuelles favorisent- ils un meilleur accès des citoyens aux services publics, ou une meilleure délivrance de ces services par les fonctionnaires ?
- Comment lutter contre le népotisme, le favoritisme, la corruption dans le fonctionnement de l'administration publique ?
- Quelles valeurs éthiques faut-il instituer aux fonctionnaires pour une plus grande responsabilité dans leurs tâches ?
- L'accélération de la déconcentration et de la décentralisation n'est elle pas nécessaire pour un meilleur rapprochement de l'administration aux usagers ?

IV. Attentes

Les réponses à ces interrogations seront des leviers d'actions pour une plus grande performance dans les prestations, en vue de soigner l'image de l'administration publique malienne tout en veillant à l'intérêt des usagers. En un mot, une administration moderne et républicaine au service des citoyens.